



L'ACTUALITÉ

PROJET DE LOI DE FINANCES 2027: LES ARTISANS DU BÂTIMENT ATTENDENT D'AVANTAGE QU'UN BUDGET DE GESTION DE CRISE

La situation budgétaire du pays impose des économies mais le Gouvernement doit les faire en préservant le tissu économique des petites entreprises qui sont à la peine depuis plusieurs années déjà alors qu'elles ont tant à apporter !

Le projet de loi de finances pour 2027 intervient dans un contexte difficile pour les entreprises artisanales du bâtiment, confrontées depuis quatre années à une activité en berne qui se traduit par l'appauvrissement des trésoreries, des capacités d'investissement et des destructions d'emplois. Si la maîtrise des dépenses publiques, avec un effort d'économies annoncé de 54 milliards d'euros, est non seulement compréhensible mais même souhaitable, les artisans du bâtiment, qui constituent une force vive des territoires et le bras armé de la rénovation énergétique des logements, méritent mieux que les projets annoncés.

Certes, le PLF 2027 comporte quelques éléments positifs. Le maintien des aides à l'apprentissage et à l'embauche d'apprentis dans les TPE est essentiel pour assurer le renouvellement des compétences et la transmission des savoir-faire. Le renforcement du Fonds vert à un milliard d'euros, notamment pour la rénovation énergétique des bâtiments publics et le confort d'été, peut également soutenir l'activité du secteur. Enfin, la préservation du pacte Dutreil et la confirmation du pacte Papin constituent des avancées pour faciliter la transmission des entreprises artisanales, et donc préserver les emplois et l'activité dans les territoires. Cependant, ces mesures ne suffisent pas à répondre à la situation économique du

secteur. Le principal sujet d'inquiétude concerne la rénovation énergétique des logements. Le recentrage de MaPrimeRénov' sur les rénovations d'ampleur va exclure les ménages qui ne peuvent pas financer immédiatement une rénovation complète.

54 Mds
C'est le montant
d'économies budgétaires
que le Gouvernement
prévoit dans son projet de loi
de finances pour 2027.

Nous persistons à défendre un modèle permettant de réaliser les travaux progressivement, par étapes, en fonction des capacités financières des ménages et des caractéristiques des logements. Encore une fois, les entreprises ont besoin de visibilité et de stabilité. Si la plupart des monogestes ne sont plus éligibles à MaPrimeRénov', alors leur financement devrait être davantage soutenu par les CEE, dont la stabilité et la pérennité sont indispensables. Le Gouvernement persiste à tout miser sur les pompes à chaleur, avec un objectif de 55 000

installations en deux ans et le développement du leasing. Pour nous, la priorité est de donner les moyens aux ménages d'engager des travaux, simplement et immédiatement. Une baisse du taux de TVA sur ces travaux serait si simple et si efficace. Car, de toute évidence, cette mesure permettrait de diminuer le coût pour les ménages, de stimuler la demande et donc de soutenir les carnets de commandes des entreprises artisanales.

La maîtrise des dépenses publiques ne doit pas conduire à accroître la pression sur les TPE qui ont des marges financières plus limitées que les grands groupes. Dans un contexte de baisse continue d'activité depuis quatre ans, conjuguée à la réduction des exonérations de charges, à la hausse des prix des carburants notamment et à de nouvelles contraintes, ces mesures ne pourront que fragiliser davantage ces milliers d'entreprises et leurs emplois. La priorité doit donc être donnée au maintien de leur activité.

La transmission constitue également un enjeu majeur. La préservation du pacte Dutreil et la confirmation du pacte Papin vont dans le bon sens, mais il faut aussi renforcer les dispositifs permettant aux salariés, aux jeunes entrepreneurs et aux repreneurs locaux de reprendre les entreprises artisanales.

La transmission doit ainsi devenir un axe central de la politique économique en faveur de l'artisanat. Lors des prochains rendez-vous ministériels et parlementaires, la CAPEB réitérera ses demandes pour sortir l'artisanat du bâtiment de l'impasse dans laquelle il se trouve aujourd'hui : une baisse temporaire de la TVA à 5,5 % sur l'ensemble des travaux de rénovation, la stabilité et la pérennité des CEE, avec un soutien renforcé aux travaux qui ne bénéficieraient plus

de MaPrimeRénov', la possibilité de réaliser les rénovations par étapes, une visibilité pluriannuelle sur les aides aux travaux, l'éligibilité des monogestes à ces aides, le maintien de l'accompagnement à l'apprentissage dans les TPE, l'absence de nouvelles charges susceptibles de fragiliser l'emploi, un soutien accru à la transmission des entreprises artisanales et l'encouragement aux financements publics et privés à la hauteur des besoins de rénovation du

parc de logements, autant de points que nous défendrons avec détermination.

Tout le Réseau de la CAPEB est invité à rappeler ces priorités aux parlementaires afin qu'ils aient bien en tête les enjeux de notre secteur lorsqu'ils examineront le texte. L'enjeu central est de passer des changements incessants de dispositifs à un cadre stable et durable permettant une véritable relance de l'activité de nos entreprises.

ÉCONOMIE

→ MAPRIMERÉNOV' : DES DYSFONCTIONNEMENTS QUI PÉNALISENT LES ENTREPRISES

En août dernier, les différentes plateformes permettant de solliciter des aides aux travaux ont été fusionnées. Depuis la mise en place de cette plateforme unique France Rénov', les entreprises font face à de nombreux dysfonctionnements qui ralentissent, voire empêchent, le dépôt des dossiers MaPrimeRénov'. À ces difficultés informatiques s'ajoutent des délais importants pour obtenir un rendez-vous avec les conseillers France Rénov'. Depuis le 17 août 2026, les remontées des professionnels se multiplient : problèmes de connexion, impossibilité de créer les comptes des particuliers, courriels d'activation non reçus, difficultés de validation des codes ou encore impossibilité de saisir et de déposer les dossiers. Ces blocages concernent aussi bien les dossiers « geste par geste » que les parcours accompagnés.

Conséquence : des dizaines de dossiers restent en attente et des travaux ne peuvent pas démarrer. Pour les entreprises, cette situation représente du temps administratif perdu, de l'incertitude et, surtout, un ralentissement de l'activité et une fragilisation des carnets de commandes. Autre difficulté : pour les projets de rénovation d'ampleur, l'accompagnement par un conseiller France Rénov' est obligatoire. Or, leur nombre insuffisant entraîne parfois des délais de plusieurs semaines, voire de deux mois, pour obtenir un rendez-vous. Là encore, des projets prêts à démarrer se retrouvent bloqués. Le dispositif censé accélérer la rénovation énergétique devient ainsi un frein à la réalisation des travaux. Il est urgent de rétablir une plateforme pleinement opérationnelle et de renforcer les moyens d'accompagnement afin



que les démarches administratives cessent de bloquer les ménages et les entreprises. Derrière chaque dossier bloqué, ce sont des travaux qui ne démarrent pas et une activité qui continue de reculer.

MÉTIERS

→ MÉTIERS DE LA MÉTALLERIE ET DU VITRAGE

Bruno Hatton a réuni les conseillers professionnels des Métiers de la Métallerie et du Vitrage vendredi dernier. Parmi les principaux sujets à l'ordre du jour figuraient la gouvernance de la Maison de la Construction Métallique (MCM), les questions de compétences et de formation, ainsi que plusieurs dossiers techniques. Côté filière du métal, la réunion a notamment permis de revenir sur l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin, consacrée à la réforme des statuts de l'association de la MCM et à l'élection d'un nouveau bureau. Cette évolution doit accompagner la dynamique de la filière et renforcer

son organisation collective. Sur le volet Formation et Compétences, les échanges ont porté sur la préparation d'une plaquette présentant les chiffres clés des métiers de la métallerie et du vitrage. Ce document doit contribuer à mieux valoriser les métiers et leurs besoins en compétences. L'ordre du jour prévoyait également des travaux sur la cartographie des certifications et la révision des diplômes. Enfin, sur le plan technique, les conseillers ont abordé les travaux en cours au sein des instances de normalisation sur les garde-corps.



→ MÉTIERS DE LA PEINTURE ET DE LA DÉCORATION



Sylvain Fornès et les conseillers professionnels des Métiers de la Peinture et de la Décoration se sont réunis le 23 septembre.

La matinée a notamment été consacrée aux restrictions d'eau, avec un tour de table permettant à chacun de partager ses retours et expériences. Les échanges ont ensuite permis d'envisager les actions qui pourraient être mises en œuvre à ce sujet dans le cadre d'une feuille de route de la CAPEB Nationale. Président et conseillers ont également fait le point sur l'opération « Peintres du Cœur » par CAPEB, qui sera déployée à la mi-octobre

pour la deuxième année. La question d'un éventuel mécénat a été posée. L'après-midi a permis d'aborder plusieurs dossiers techniques et sujets d'actualité : révision du DTU 59.4, communication et outils d'accompagnement associés, le DTU 51.12 relatif aux revêtements stratifiés flottants, ainsi que les suites à donner concernant le DTU 45.5 sur l'ITE dans le contexte des épisodes de canicule. Enfin, les participants ont échangé sur les outils de communication des Métiers de la Peinture et de la Décoration, notamment via une newsletter et le groupe WhatsApp.

→ MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION

Les conseillers professionnels des Métiers du Plâtre et de l'Isolation ont retrouvé leur Président Yann Danion la semaine dernière pour un point d'étape. Dans un contexte économique particulièrement tendu pour les entreprises et les fournisseurs, ils ont partagé leurs constats de terrain et échangé sur les difficultés rencontrées par les artisans. Formation, apprentissage, approvisionnement et dispositifs d'aide ont notamment été au cœur des échanges, avec la volonté de rester mobilisés et

d'apporter des réponses concrètes aux entreprises. La préparation des Rencontres des Métiers du Bâtiment 2027 a également été engagée, avec l'ambition de proposer un rendez-vous résolument tourné vers l'action et les solutions, notamment à travers des démonstrations techniques et un temps fort consacré à la formation. Les conseillers ont par ailleurs poursuivi leurs travaux sur les dossiers techniques et réglementaires, dont les évolutions des DTU et les enjeux liés aux matériaux biosourcés.

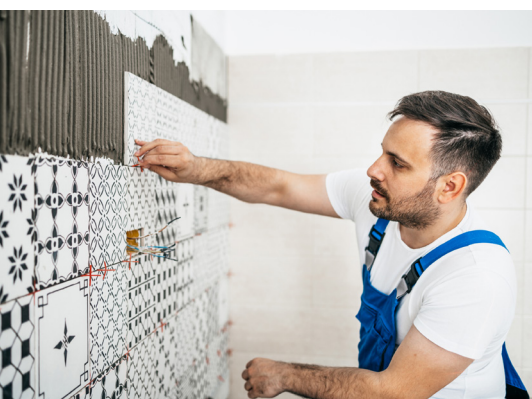
→ MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ

Les conseillers professionnels des Métiers de l'Électricité se sont réunis le 24 septembre autour de leur Président pour faire le point sur leurs dossiers. Ils ont arrêté le calendrier de leurs réunions pour 2027, évoqué la collaboration avec le CCCA-BTP sur l'innovation et procédé à la désignation de représentants auprès de l'AFV et de Qualifelec. La matinée a également permis d'aborder la participation aux concours WorldSkills notamment, les grands rendez-vous Batimat et Interclima, ainsi que les 80 ans de la CAPEB. Un point préparatoire a enfin été consacré aux Rencontres des Métiers du



Bâtiment 2027, notamment sur le salon associé et les premières réflexions sur le programme. L'après-midi a été consacré aux principaux dossiers de la filière électrique. Conseillers et Président ont ainsi échangé sur les évolutions des attestations d'aptitude liées à la réglementation F-Gas, les projets d'évolution de l'arrêté S21 pour le photovoltaïque, ainsi que les projets de formation et de qualification autour des batteries. Un point a aussi été fait sur le suivi des relations avec les organismes de la filière: Consuel, Promotelec, Sequelec, AFV, Qualifelec, Qualit'EnR, Ignes et Sycabel.

→ MAÇONNERIE CARRELAGE



Thierry Toffoli réunissait ses conseillers professionnels ce mardi 6 octobre. Ils ont commencé par un tour de table sur l'activité et la conjoncture dans les départements, puis ont réfléchi aux professionnels susceptibles de rejoindre l'équipe de conseillers. Ils ont aussi décidé de leur calendrier de réunions pour 2027, puis se sont intéressés aux dossiers santé/sécurité avec l'IRIS-ST. En l'occurrence, ils ont fait le point sur les études métiers en cours portant sur l'approvisionnement d'une part et les dallagistes d'autre part. La rénovation des diplômes de la filière, le déploiement du CQP Chapiste et la recherche d'experts pour les WorldSkills ont ensuite occupé

les discussions. Les échanges se sont poursuivis sur les Rencontres des Métiers du Bâtiment, tout d'abord pour dresser un bilan de l'édition 2026 à Marseille et ensuite pour commencer à préparer celles de 2027 qui auront lieu à Strasbourg. L'après-midi a été consacré aux questions techniques et de normalisation, notamment sur la révision du NF DTU 26.1 relatif aux travaux d'enduits de mortiers, à la Commission P10B Maçonnerie, et aux sujets patrimoine, matériaux biosourcés, terre crue et mur double en briques sur support bois. Côté carrelage, il a été question du groupe de travail sur le SNMI, de celui avec le CSTB sur les tests de contrôle de l'humidité et de la révision du NF DTU 52.10.

COMMUNICATION

→ WORLDSKILLS SHANGHAI: LES MÉTIERS DU BÂTIMENT À L'HONNEUR SUR LA SCÈNE MONDIALE

La compétition mondiale WorldSkills a réuni, du 23 au 26 septembre à Shanghai, près de 1 400 jeunes professionnels venus de 68 pays et régions pour défendre leur métier et leur savoir-faire. Parmi les 36 jeunes qui représentaient la France dans 32 métiers, 11 compétiteurs étaient engagés dans 10 métiers de la construction. L'équipe de France du BTP s'est particulièrement illustrée avec deux médailles d'or, une médaille d'argent, deux médailles de bronze et plusieurs médailles d'excellence dans les métiers de la construction. La charpente décroche ainsi le titre mondial, tandis que la plâtrerie et les constructions sèches obtiennent une médaille d'argent. La maçonnerie et le carrelage complètent ce palmarès avec une médaille de bronze. La menuiserie, représentée par Thibault Landais, obtient quant à elle une médaille d'excellence. Nous

saluons tout particulièrement la performance de ce jeune menuisier issu d'une entreprise artisanale adhérente à la CAPEB en Nouvelle-Aquitaine. Derrière cette réussite individuelle, c'est tout un écosystème qui est mis en lumière: l'entreprise, les formateurs, les centres de formation, les organisations professionnelles comme la nôtre qui s'investissent dans ces concours. Le parcours de Thibault Landais montre ainsi que l'artisanat constitue une véritable voie d'excellence et offre aux jeunes des perspectives professionnelles ambitieuses. Les résultats obtenus à Shanghai rappellent aussi combien les métiers du bâtiment reposent sur des compétences techniques de haut niveau. Bravo à tous les jeunes de l'équipe de France du BTP et spécialement à Thibault Landais et au chef d'entreprise qui l'a formé ! Car derrière



chaque médaille se trouvent des jeunes, des entreprises et des professionnels engagés dans la transmission des compétences. Les compétitions régionales vont maintenant commencer dans la perspective des prochaines finales nationales qui se dérouleront du 13 au 15 octobre 2027 à Orléans.

SOCIAL

→ CAISSES CONGÉS: LA CAPEB S'OPPOSE À L'AUGMENTATION DU TAUX DE COTISATION

Le Conseil d'administration de certaines caisses régionales CIBTP a voté une augmentation du taux des cotisations de congés payés. La CAPEB, en sa qualité d'organisation professionnelle responsable, s'est opposée à ces augmentations au nom de la défense des intérêts des entreprises artisanales du bâtiment qu'elle représente. Elle réclame depuis 2019 une restructuration des caisses congés, considérant que l'augmentation du taux de cotisations ne doit pas être l'unique solution, surtout dans la période économique difficile

que nos entreprises traversent. Un audit extérieur confirme d'ailleurs qu'une réforme est nécessaire. La CAPEB a donc voté contre ces augmentations, mais comme elle est minoritaire dans ces instances de gouvernance, c'est la volonté de la FFB qui s'est imposée et nos petites entreprises auront à supporter une augmentation des taux, ce que nous déplorons vivement. Nos représentants dans ces instances ne perdent pas de vue l'objet de leur mandat dans les caisses: défendre les intérêts des TPE du bâtiment.

RENDEZ-VOUS

■ CESE

Le Groupe de l'Artisanat et des Professions Libérales, qui se réunissait ce lundi soir, a préparé le bureau du CESE, qui devait notamment examiner la note de cadrage de deux propositions de saisine: l'une sur le sommet de la Francophonie et le rôle des Outre-Mer dans leurs bassins régionaux, et l'autre sur la lutte contre les violences sexistes, ainsi que l'organisation d'un événement plénier sur les entraves à la liberté de création.

RÉSEAU

→ GÉRARD LEMOUZY NOUS A QUITTÉS



Nous avons appris avec tristesse le décès de Gérard Lemouzy, ancien administrateur de la CAPEB nationale. Il avait été Conseiller Professionnel de l'UNA Maçonnerie Carrelage à partir de 1983, puis président de l'UNA Maçonnerie Carrelage de 1997 à 2006. Il s'était également beaucoup investi dans plusieurs dossiers économiques et s'était beaucoup battu pour faire entendre la voix des artisans au sein d'organismes tels que Qualibat. Nos plus sincères condoléances à ses proches ainsi qu'à celles et ceux qui l'ont connu et qui avaient pu apprécier ce militant qui n'avait pas sa langue dans sa poche.

→ DEUX NOUVELLES CONSEILLÈRES POUR LA CNFA

Le groupe d'animation CNFA s'est réuni le 25 septembre dernier pour aborder plusieurs sujets d'actualité et pour préparer les actions à venir: octobre rose et la réunion annuelle de la CNFA des **11 et 12 mai 2027**.

À cette occasion, deux nouvelles conseillères ont été accueillies: Laetitia Pasquier (CDFA Vendée) et Nathalie Billet (CDFA Jura). Qu'elles soient les bienvenues!



→ SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION « LAISSEZ-NOUS TRAVAILLER ! »

À l'occasion de Batimat, la CAPEB a lancé une grande pétition nationale intitulée « LAISSEZ-NOUS TRAVAILLER ! » afin de faire entendre très fortement le désarroi des artisans et pousser le Gouvernement et les parlementaires à leur donner les moyens de pouvoir exercer leur activité sereinement. Notre but est de les inciter à sortir d'une logique d'aides ponctuelles à chaque nouvelle crise pour donner la priorité au pouvoir d'achat de nos entreprises en leur redonnant de l'activité. C'est le sens de la pétition que nous avons lancée sur le site change.org, et qui porte trois demandes concrètes:

- une TVA à 5,5 % sur tous les travaux de rénovation afin de relancer la demande et de redonner du pouvoir d'achat aux ménages;

- une transition énergétique accessible aux artisans, notamment pour l'électrification des véhicules professionnels;

- une REP PMCB enfin adaptée aux réalités des entreprises artisanales, avec la gratuité des dépôts et un maillage territorial efficace.

Cette pétition sera remise au Premier ministre et aux parlementaires dans le cadre des discussions sur le budget 2027 notamment.

Plus nous récolterons de signatures, plus notre message sera puissant.

C'est pourquoi cette sollicitation a été adressée à l'ensemble de nos adhérents.

Au moment où nous bouclons ce numéro, 4 967 signatures ont été collectées.

Signez et faites signer cette pétition en scannant ce QR Code ou en cliquant sur [ce lien](#).

Voir aussi la vidéo tournée auprès des artisans sur notre [stand à Batimat](#) et celle du [Président de la CAPEB nationale](#).

